

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

Matière : FINANCES
LOCALES

Sous matière :
SUBVENTIONS

OBJET :
DEMANDE DE
SUBVENTION
POUR LE
PROJET
ARTISTIQUE
DU THEATRE
SCENES DES 3
PONTS
SAISON
2024/2025 ET
ANNEE 2025

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE
33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION
CONSEIL EN DATE
DU : 01 OCTOBRE
2024

AFFICHAGE EN DATE
DU : 01 OCTOBRE
2024

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU 10 OCT. 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2024-237
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE
.....
COMMUNE DE CASTELNAUDARY
.....

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du lundi 7 octobre 2024

Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,
François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Nicole CATHALA -
LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL, Jean-
François VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI,
Marie-Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE,
Sabine CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal BARTHES, Javier
DE LA CASA, Présillia GRANIER, Audrey GAIANI, Zohra KUFEL,
Christian WINTERHALTER, IMEDJADJ Nadia,

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Bernard GRIMAUD donne pouvoir à Nicole CATHALA -
LEGUEVAQUES,

Régine SURRE donne pouvoir à Jacqueline RATABOUIL,

Nicolas ASENSIO-VERGNES donne pouvoir à Evelyne GUILHEM,

Agnès SOULIER donne pouvoir à François DEMANGEOT,

Bruno PERLES donne pouvoir à Philippe GREFFIER,

Delphine SANTINI donne pouvoir à Hélène GIRAL,

Absents : Karole CAFFIER, Thierry ROSSICH, Gérard
MONDRAGON, Adrien ROUZAUD,

Secrétaire : Audrey GAIANI,

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le théâtre Scènes des 3 Ponts propose pour
chaque nouvelle saison une programmation professionnelle diversifiée afin de toucher le plus
grand nombre de personnes. Elle est élaborée en collaboration avec de nombreux partenaires
locaux, départementaux et régionaux.

La programmation se double d'actions de sensibilisation : soutien actif au projet ECAS

également soutenu par la DRAC Occitanie / Pyrénées Méditerranée (plusieurs classes d'établissements scolaires de Castelnaudary participent gratuitement à des ateliers de danse contemporaine tout au long de l'année scolaire), résidences permettant des rencontres entre les publics et les compagnies qui proposent plusieurs types d'actions pédagogiques : ateliers, répétitions ouvertes, conférences-spectacles etc...

Dans le cadre du projet ECAS, ces ateliers donnent lieu à une représentation d'élèves, fruit d'un travail collectif entre enfants, chorégraphes et professeurs.

Ces opérations de sensibilisation désacralisent et démocratisent la culture, ouvrent aussi des pistes de réflexion aux élèves sur le spectacle qu'ils vont découvrir, en collaboration avec leurs professeurs.

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de procéder aux demandes de subvention auprès du **Conseil Départemental de l'Aude, du Conseil Régional Occitanie, de Réseau en Scène Occitanie, du Pôle National des Arts du Cirque et de la DRAC Occitanie** afin de mettre en œuvre la programmation.

Le coût total prévisionnel du budget de fonctionnement est de
435 490 Euros TTC

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	208 390 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
		Billetterie	20 600 €
61 - Services extérieurs	17 000 €	75 - Subventions d'exploitation	
		DRAC OCCITANIE	5 000 €
		Conseil Régional Occitanie	30 000 €
		Conseil Départemental de l'Aude - SAISON	30 000 €
		Conseil Départemental de l'Aude - Scènes d'enfance dans l'Aude	5 000 €
62 - Autres services extérieurs	43 100 €	Conseil Départemental de l'Aude - Un temps de cirque dans l'Aude	1 000 €
		Contributions volontaires	
		COMMUNE DE CASTELNAUDARY	343 890 €
63 - impôts et taxes	7 000 €		
64 - Charges de personnel	160 000 €		
TOTAL DES CHARGES	435 490 €	TOTAL DES PRODUITS	435 490 €

Il est demandé à l'assemblée d'approuver le plan de financement ci-dessus et autoriser Monsieur le Maire à procéder aux demandes de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Aude, du Conseil Régional Occitanie, de Réseau en Scène Occitanie, du Pôle National des Arts du Cirque et de la DRAC Occitanie afin de mettre en œuvre la programmation.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE le plan de financement ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder aux demandes de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Aude, du Conseil Régional Occitanie, de Réseau en Scène Occitanie, du

Pôle National des Arts du Cirque et de la DRAC Occitanie afin de mettre en œuvre la programmation.

PRECISE que les dépenses sont inscrites au Budget de la commune.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 07 octobre 2024



Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le	10 OCT. 2024
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le :	09 OCT. 2024
Par publication le :	10 OCT. 2024
Par délégation, Le Directeur Général des Services	
Nicolas NAYRAL	



Envoyé en préfecture le	09/10/2024
Reçu en préfecture le	09/10/2024
Publié le	10 OCT. 2024
ID :	011-211100763-20241007-DB2024237-DE

